



Programme

Toutes les activités ont lieu au Centre des congrès à moins d'indication contraire. L'interprétation simultanée sera offerte durant les caucus ci-après inscrits.

Le dimanche 1 octobre

- 11 h 30** Inscription, Hall G
- 13 h 30** Réunions du Conseil des secteurs
- Services sociaux, salle 803
 - Bibliothèques, salle de bal A, Hôtel InterContinental
 - Éducation, salle de bal B, Hôtel InterContinental
 - Énergie, salle 801A
 - Municipalités, salle 801B
 - Services d'urgence et de sécurité, salle 802
 - Services de garde, salle 712
 - Transport, salle Caledon, Hôtel InterContinental

- Communications, salle 713B
 - Éducation postsecondaire, salle 717
 - Soins de santé, salle 716
- 16 h** Forum sur les régimes de retraite, salle 801A
- 20 h** Réception des personnes déléguées, salle Canadian, Hôtel Fairmont Royal York

Des prestations musicales auront lieu avant le début des délibérations du matin, avant le début des délibérations du mercredi après-midi et à l'ajournement vendredi.

Le lundi 2 octobre

- 8 h** Inscription, Hall G
- 8 h 30** Formation des nouvelles personnes déléguées, salle 718
- 9 h 30** Ouverture du congrès, Hall D et E
- Salutations de Fred Hahn, président, SCFP-Ontario
 - Rapport du président national
- 12 h** Pause-déjeuner
- 14 h** Reprise des travaux du congrès
- Prix national de santé et sécurité

- 16 h** Tribune électorale – dirigeantes ou dirigeants nationaux, Hall D et E
- 17 h** Tribune électorale, Hall D et E
- 18 h** Ajournement
- 18 h 30** Forum sur l'égalité, salle 718
- 19 h** Réunion des conseils régionaux, salle 801B

■ Travaux du congrès

Les personnes déléguées étudieront les résolutions selon le feuillet du jour disponible chaque matin aux tables de collecte.

Le mardi 3 octobre

- 9 h** Reprise des travaux du congrès
- Prix Grace Hartman
- 12 h** Pause-déjeuner
- 14 h** Reprise des travaux du congrès
- Prix Ed Blackman
 - Nesrine Malik, chroniqueuse, journal The Guardian
 - Orientation stratégique

- 18 h** Ajournement
- 19 h** Forum sur la santé et la sécurité, salle 718
- 21 h** Soirée dansante du congrès, Concert Hall, Hôtel Fairmont Royal York

Le mercredi 4 octobre

- 9 h** Reprise des travaux du congrès
- Femmes indigènes assassinées et disparues – performance multimédia
 - Orientations stratégiques
 - Élection à la présidence nationale
 - Élection de la secrétaire-trésorière nationale ou du secrétaire-trésorier national
- 12 h** Pause-déjeuner
- 14 h** Reprise des travaux du congrès
- Prix national pour le militantisme en faveur des droits des personnes ayant un handicap
 - Élection aux vice-présidences générales
 - Armine Yalnizyan, économiste et commentatrice dans les medias
- 18 h** Ajournement
- 20 h** Forum sur la justice mondiale, salle 801A

Caucus de la diversité

Lundi le 2 octobre

- 8 h 30** Caucus des personnes de couleur, salle 802
- 12 h** Caucus sur l'équité, salle 803

Mardi le 3 octobre

- 8 h** Caucus des femmes, salle 801A
- 8 h 30** Caucus des personnes autochtones, salle 801B
- 8 h 30** Caucus des personnes de couleur, salle 802
- 12 h** Caucus LGBTQI, salle 802

18 h **Caucus des personnes ayant un handicap, salle 717**

18 h **Caucus de sélection de VPD des personnes de couleur, salle 803**

18 h **Caucus des jeunes travailleurs, salle 801A**

19 h 30 **Caucus de sélection de VPD des personnes autochtones, salle 801B**

Mercredi le 4 octobre

8 h 30 **Caucus des personnes de couleur, salle 802**

Jeudi le 5 octobre

8 h 30 **Caucus des personnes autochtones, salle 801B**

Le jeudi 5 octobre

9 h **Reprise des travaux du congrès**

- Prix Alpha
- Élection aux vice-présidences régionales et à la diversité et des syndicats

12 h **Pause-déjeuner**

14 h **Reprise des travaux du congrès**

- Dalila Awada, militante anti-racisme, co-fondatrice de *Paroles de Femmes*

18 h **Ajournement**

Le vendredi 6 octobre

9 h **Reprise des travaux du congrès**

- Prix des communications
- Chef du NPD fédéral

Village du SCFP

Hall F

Dimanche 12 h à 17 h
Du lundi au jeudi 8 h 30 à 18 h 30

Salon de l'amitié

Hôtel InterContinental Suite 401

Tous les jours à compter de 19 h

Réunions AA

Hôtel InterContinental Salle Halton

Tous les jours à compter de 20 h

Bureau du congrès

Salle 701B

Salon de repos des personnes ayant un handicap

Salle 702

Tous les jours à compter de 8 h

Pour combattre le harcèlement Les ombudspersonnes du SCFP

Le SCFP a à cœur de construire un syndicat inclusif, accueillant et sans discrimination ni intimidation ou harcèlement d'aucune sorte.

Le harcèlement et les comportements inappropriés désunissent les travailleurs et peuvent porter atteinte au respect et à la dignité de nos consœurs et confrères.

Les personnes déléguées, les membres et les employés qui participent à cet événement du SCFP national peuvent faire appel à une équipe d'ombudspersonnes qui les aidera à faire face au harcèlement et aux comportements inappropriés définis dans le Code de conduite du SCFP.

Qu'est-ce qu'une ombudspersonne du SCFP?

Les ombudspersonnes sont des membres ou des employés du syndicat formé pour résoudre les plaintes au sujet d'un traitement injuste ou de harcèlement. Le Code de conduite du SCFP définit certaines normes en matière de comportement lors des événements organisés par le SCFP. Les ombudspersonnes du SCFP ont reçu une formation qui leur permet de traiter les plaintes de manière neutre, impartiale et confidentielle.

Quels services l'ombudspersonne donne-t-elle?

Les ombudspersonnes traitent les plaintes des personnes déléguées au sujet de comportements ou d'agissements inappropriés.

L'ombudspersonne peut :

- Recueillir votre plainte et discuter avec vous de votre problème, soit par téléphone, soit en personne.
- Rencontrer une des parties ou les deux, afin d'examiner les moyens de résoudre la plainte.
- Proposer et évaluer de possibles solutions.
- Mettre en œuvre une solution pour la durée de l'événement.

Les ombudspersonnes ne prennent pas parti mais collaborent plutôt avec les parties en cause pour tenter de dénouer la situation. Il ne s'agit PAS d'une procédure de grief. Il n'y a ni enquête, ni témoins, ni échéance.

Lorsqu'elles reçoivent une plainte, les ombudspersonnes essaient de débloquer la situation. En cas d'échec, elles contactent la personne responsable de l'événement, qui a le pouvoir d'exclure le ou la contrevenant(e).

Qui peut recourir à l'ombudspersonne? Ses services sont-ils entièrement confidentiels?

Tous les membres ou employés du SCFP peuvent contacter un ombudspersonne au cours d'un événement commandité par le SCFP national. C'est une démarche confidentielle, c'est-à-dire que l'ombudspersonne ne peut dévoiler ni votre identité ni les détails de votre plainte.

Comment puis-je joindre l'ombudspersonne?

Si vous croyez être victime de harcèlement et avez besoin d'aide, vous pouvez composer le 613-809-7745 pour recevoir une assistance. Tous les appels seront traités de manière confidentielle.